



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 01 MARS 2024**

AFFAIRE N° 30-20240301

REFORME DE VEHICULE DU PARC AUTOMOBILE

L'an deux mille vingt-quatre, le premier du mois de mars à neuf heures et vingt-cinq minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués par voie dématérialisée, le 23 février 2024, ainsi que par voie postale, le 24 février 2024 (M. FONTAINE Gilles), sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), puis de celle de Monsieur Bachil VALY, 1^{er} Vice-Président (affaire n° 06-20240301 et de l'affaire n° 13 à n° 16-20240301 (l'affaire n° 16-20240301 ayant été reportée en l'absence de quorum)) et celle de Monsieur Jacquet HOARAU, 2^e Vice-Président (de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 38

Absents représentés : 05

Absents : 05

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

THIEN AH KOON André (de l'affaire n° 01 à n° 05-20240301, de l'affaire n° 07 à n° 08-20240301, de l'affaire n° 11 à n° 12-20240301, de l'affaire n° 17 à n° 30-20240301), HOARAU Jacquet, GASTRIN Albert, PAYET-TURPIN Francemay, TURPIN Catherine, MAUNIER Daniel, THERINCOURT Jean-Pierre, ROBERT Evelyne, BLARD Régine, DIJOUX-RIVIERE Mimose, FONTAINE Henri, FONTAINE Véronique, GONTHIER Charles Emile, MONDON Laurence, PICARDO Bernard, ROMANO Augustine, SAUTRON Serge, TECHER Doris, THIEN AH KOON Patrice.

BASSIRE Nathalie, SOUBAYA Josian.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Henri Claude, JAVELLE Blanche Reine, MUSSARD Harry, FULBERT-GERARD Gilberte, HOAREAU Sylvain, LEBON David, LEICHNIG Stéphanie, LEVENEUR Inelda, MUSSARD Rose Andrée, VIENNE Axel.

BENARD Clairette Fabienne, GUEZELLO Alin, LEBON Louis Jeannot.

- Commune de l'Entre-Deux -

VALY Bachil, GROSSET-PARIS Isabelle.

- Commune de Saint-Philippe -

RIVIERE Olivier, COURTOIS Vanessa.

ETAIENT REPRESENTES (PROCURATION)

- Commune du Tampon –

DOMITILE Noëline représentée par DIJOUX RIVIERE Mimose

- Commune de Saint-Joseph -

LEBRETON Patrick représenté par MUSSARD Harry, LEJOYEUX Marie Andrée représentée par VIENNE Axel, LANDRY Christian représenté par HUET Henri-Claude, HUET Marie-Josée représenté par MUSSARD Rose Andrée.

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon –

THIEN AH KOON André (à l'affaire n° 06-20240301, de l'affaire n° 09 à n° 10-20240301, de l'affaire n° 13 à n° 16-20231208).

BENARD Monique, FONTAINE Gilles.

- Commune de Saint-Joseph -

HUET Mathieu, KBIDI Emeline.

- Commune de l'Entre-Deux -

PAYET Gilles.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, conformément aux règles de quorum, le Président ouvre la séance. En application de l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination d'un ou de plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 30-20240301

REFORME DE VEHICULE DU PARC AUTOMOBILE

Le Président informe l'Assemblée qu'il est souhaité la mise en réforme du véhicule ci-après, propriétés de la CASUD :

Désignation Véhicules	Caractéristiques et avaries constatées	Coûts estimatif des réparations	Valeur vénale résiduelle
Renault Clio 700 BXA 974_ Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie / Mis en circulation en novembre 2007 (17 ans)	1,5 dci 64 Cv / Véhicule très vétuste, remise en état non judicieux eu égard à l'état au kilométrage (200.000 Km) et à l'âge du véhicule	> 3.000 €	<i>*Véhicule plus côté, prix moyen constaté sur sites de vente 1.200 € pour moins de 200.000 km et en état</i>
Peugeot Boxer CA 042 DR _ Direction de l'environnement et du cadre de vie / mis en circulation en janvier 2012 (12 ans)	2,2 Hdi 120 / Véhicule hors service eu égard au châssis détérioré par la rouille et aux frais de carrosserie à y consacré	> 6.000 €	<i>* Véhicule plus côté, prix moyen constaté sur sites de vente entre 4.000 à 6.000 € pour moins de 200.000 km et en état</i>

Ces véhicules sont immobilisés du fait de leur état. Les frais de réparations sont disproportionnés eu égard à leur âge pour des véhicules déjà amortis.

Vu les articles L 2122-22 10° et L 5211-1, du Code général des collectivités territoriales combinés, qui permettent l'aliénation des biens mobiliers, il est donc proposé, de bien vouloir prononcer leur mise à la réforme.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- d'approuver la mise en réforme et la sortie des véhicules ci-dessus de l'inventaire de la CASUD,
- d'approuver la vente de gré à gré des véhicules ci-dessus,
- d'autoriser le cas échéant, la destruction ou la mise à la casse des véhicules qui n'auraient pas trouvé d'acquéreur,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés,

- approuve la mise en réforme et la sortie des véhicules ci-dessus de l'inventaire de la CASUD,
- approuve la vente de gré à gré des véhicules ci-dessus,
- autorise le cas échéant, la destruction ou la mise à la casse des véhicules qui n'auraient pas trouvé d'acquéreur,
- autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 43

**POUR EXTRAIT CONFORME,
La Secrétaire de séance,**



Laurence MONDON

Le Président de la CASUD,



André THIEN AH KOON